

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## ACC. Déclaration de Maladie

N° W19-600472

60586

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Code réservé à l'adhérent (e) 3263

Matricule : Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HAFCHACHE BOUCHAIB

Date de naissance : 01/10/57

Adresse : Hay Hassani

Tél. : 06.4950.41.93 Total des frais engagés : 18000,00 Dhs

### Code réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 02/01/2021

Nom et prénom du malade : HAFCHACHE BOUCHAIB

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Gastro-entérologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 22/02/2021

Signature de l'adhérent(e) :

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° W19-600472

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 3263

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés : 18000,00

Date de dépôt : 22/02/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/2019			00	INP : 11111111111111111111111111111111 SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES SOCIALES SOCIETE NATIONALE D'ASSURANCES SOCIALES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
MASSAN KHAIR Bd. Afghanistan - CASA 51 - 1000 Tunis - 91-16172	03/01/21	X				19 x 150 DH 1800 DH Cinque mille cent DH	

## VOLET ADHÉRENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

# عيادة الترويض الطبي والعلاجات الكهربائية الحي الحسني

## CABINET DE REEDUCATION FONCTIONNELLE HAY HASSANI

**FKIRA Hassan**

Kinésithérapeute Rééducateur

58, Bd. Afghanistan  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 91.16.79



**فقيرة حسن**

اختصاصي في الترويض الطبي

شارع أفغانستان 58  
الحي الحسني - الدار البيضاء  
الهاتف : 91.16.79

### DEVIS POUR ENFANT PREALABLE

Nom : HANAN

Prénom : Ramila

Casablanca le, 09/07/21

Employeur -Club

:

Date de prescription

08/07/21

Assurance

myras

### Soins de rééducation au cabinet

Séances (Kinésithérapie):

10 (dix)

Honoraires :

1800,00 Dhs

Pressothérapie

Rééducation de Gonalgie

Appareillage (Orthèses, Contentions, Elastoplastes ...)

### Intervention sur le terrain

Nature

:

Montant

Montant Total

:

(1800,00)  
(Mille Huit cent DH)

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

٢٠٢١/١٠/٢٠٢١

The Hassan family

petite qm me faire  
me faire faire une coiffure  
de coiffure des robes

Et : \* Assoufissé et  
Assoufissé

\* Assoufissé (Assoufissé, ٢٠٢١/٨/٢٠٢١)



عيادة التزويض الطبي و العلاجات الكهربائية الحي الحسني  
CABINET DE REEDUCATION FONCTIONNELLE HAY HASSANI

BEN FKIRA Hassan

Kinésithérapeute D.E  
Rééducation Fonctionnelle  
Maladie du Dos  
Kinésithérapie du Sport

M: Hassan Jani FK

LE: 05/01/20 = 11h00

LE: 05/01/20 = 11h30

LE: 05/01/20 = 11h00

15/01/20  
18/01/20  
25/01/20  
58 Bd. Afghanistan  
Hay Hassani - Casablanca  
Tél.: 05 22 91 16 79

N° Dossier: .....

15/01/20 = 11h00

16/01/20 = 11h30

18/01/20 = 11h00

LE: 20/01/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 22/01/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 23/01/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 25/01/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 29/01/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 02/02/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 09/02/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 15/02/21 = 11h30 ~~LE:~~

LE: 15/02/21 = 11h30 ~~LE:~~